

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024**

Délibération N° 9-2024

### **Objet : Travaux : raccordement en électricité de l'accueil de loisirs périscolaire**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise ANDERNACK Clément (concernant le raccordement en électricité de l'accueil de loisirs périscolaire jusqu'à la mairie) : le premier devis concernant : le matériel s'élève à 2 541,07€ TTC puis le second devis concernant : la prestation s'élève à 900 € TTC.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- approuve à l'unanimité des membres présents ces 2 devis,
- autorise Mme le Maire à les signer.

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Délibération N° 10-2024

### **Objet : Echange de chemins**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des membres présents, Madame le Maire, à signer tous les documents administratifs concernant l'échange de chemins entre la commune de Vieure et M. DEVAULX DE CHAMBORD.

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Questions diverses : - observations émises pour l'enquête publique,  
-propositions de noms pour les 2 chemins de randonnées,